

Compte-rendu du séminaire des IAN

Documentation et Histoire-géographie

Contacts :

Audrey Démonière-Rouvel et Juliette Filiol
Direction du numérique pour l'éducation (DNE A2)
107, rue de Grenelle 75007 Paris - Mercredi - Pièce 003 A
<http://eduscol.education.fr/cdi>

Journée commune HG/Doc

Ouverture du séminaire par Pascale Montrol-Amouroux - DNE A2	p.2-3
Intervention IGEN	p.4-5
L'EMI, un enjeu de citoyenneté partagé de l'école au lycée	p.5
Eurékoi, "complice de votre curiosité". S Mercier	p.5-6
Présentations HG-Doc : projets bi-disciplinaires	p.7-10
Ateliers	p.10
Clôture de la journée par Elisabeth Carrera et Françoise Janier Dubry, IGEN	p.11-15

Journée disciplinaire – professeurs documentalistes

Ouverture par Elisabeth Carrera	p.16-20
Tour de table	p.20
Ateliers	p.21

8 février 2018 : journée commune

Lien de la présentation d'ouverture : <https://view.genial.ly/5a5f7c4c0ff6fd26503e268d/ian-doc-hg>



Ouverture du séminaire par Pascale Montrol-Amouroux - DNE A2

Le service public du numérique créé par la loi de refondation de l'école poursuit son déploiement. Son but ? développer usages dans les classes, ressources fiables et sécurisées, et la formation des enseignants.

Travail de la DNE

Un plan d'action pour le numérique éducatif a été diffusé la semaine dernière par l'Union Européenne. Il insiste sur le développement de compétences numériques qui amène des attitudes et des manières de travailler ancrées dans le XXIème. Siècle. (Résolution de problèmes, interaction, inclusion, créativité, ...) La DNE s'inscrit dans cette dynamique européenne et nationale liée à la loi de refondation de 2013 autour de plusieurs projets : notamment PIX, le nouveau projet visant à remplacer le B2I.

De nombreux outils et ressources existent d'ores et déjà : Eduthèque, Edubases, BRNE, ...

- Les Edubases, prochainement modernisées, sont une riche banque de séquences de classes mobilisant des outils numériques, classées par niveau de classe, par compétences travaillées, par outils numériques utilisés. On peut même y rechercher des scénarios utilisant des ressources Eduthèque.
- Eduthèque propose des ressources de très grande qualité proposées par de grands partenaires culturels ou scientifiques tels que le musée du Louvre, l'Histoire par l'Image ou l'AFP. C'est un ensemble de ressources d'une immense richesse auquel vous pouvez accéder avec votre simple adresse académique. Il est également possible de créer un compte pour ses élèves afin de les faire travailler directement sur telle ou telle des ressources.
<http://www.edutheque.fr/accueil.html>
- La BRNE (Banque National de Ressources Numériques pour l'Ecole) est un ensemble de ressources numériques pour les cycles 3 et 4, accessibles et utilisables gratuitement par les enseignants et les élèves dans plusieurs disciplines : <http://enseignant.digitheque-belin.fr/>
- **Pix** est un outil d'auto-évaluation des compétences numériques. Il est basé sur un référentiel de compétences numériques préparé au niveau européen et qui vient enrichir, compléter et adapter les référentiels précédents. Ce référentiel de compétence va reprendre les compétences de domaines et leur donner plus de visibilité dans ces domaines de compétences, avec 8 niveaux de compétences dont 6 seulement concerneront l'Éducation. Ce projet est expérimenté dans 170 établissements en France avec l'objectif de 100% des établissements à

la rentrée de 2019, l'idée de création de temps de certification à partir du cycle 4 et l'intégration progressive de la plateforme du Cycle 2 à l'université.
<https://pix.beta.gouv.fr/compte>

Des référentiels de compétences numériques sont disponibles (WIFI, ENT (Sortie d'un nouveau référentiel en 2018), travail sur un référentiel pour le BYOD qui permettent d'accompagner les acteurs (chef d'établissement, enseignants, collectivités) ainsi qu'un travail autour des infrastructures.

Plusieurs autres objectifs de la DNE :

1. Transformer la pédagogie et l'éducation avec le numérique : Enrichissement des enseignements au collège. Développer les compétences numériques et certifier avec PIX. Améliorer et suivre l'évaluation des élèves (LSU, Évaluations numériques avec la DEPP). Poursuivre l'offre de ressources numériques pour les collèges (LC1, LVE faible diffusion. Eduthèque, développement des équipements et infrastructure adapté, développement du GAR pour faciliter et sécuriser les échanges de données).
2. Accompagnement des élèves : Devoirs fait : développement du BRNE, ENT, D'Col, CNED). Accompagnement des élèves en situation de handicap avec l'école inclusive. Développer des outils reposant sur l'IA (projet Coachélève).
3. Innovation sur les espaces classes : Projet ARCHICLASSE avec le projet Future Classroom (développement de scénarii pédagogiques qui portent les compétences clé du XXIème siècle dans des espaces différents et modulaires). Projets collège et lycée LAB.
4. diffusion des EDUBASES : 17 000 fiches.... Peu connues des enseignants. Réflexion sur ce que l'on publie et la valorisation de certains scénarios. Question à laquelle doit répondre à la DNE quoi produire et comment les diffuser en académie.
5. TRAAM : lancés cette année dès mars. Réflexion des DAN avec les corps d'inspection pour que les TRAAM soient en adéquation avec le projet académique. De même, TRAAM sur 2 ans... Une année expérimentation et une année production didactique. Idée de diffuser et communiquer plus en académie sur les TRAAM et leurs travaux.

Rappel : d'autres ressources disciplinaires portées par la DNE : les comptes Twitter disciplinaires et transversaux @eduscol et les différentes Lettres Edu_Num

7 Février 2018 : La majorité numérique a été votée à 15 ans par l'Assemblée Nationale. Les personnes âgées de 15 ans peuvent désormais consentir seul au traitement des données numérique.

Intervention IGEN

Les inspectrices générales saluent le travail d'équipe entre les experts d'histoire-géographie-EMC et de documentation : si ce séminaire commun a été rendu possible c'est grâce à leur volonté d'impulser une démarche de coopération entre professeurs en s'appuyant sur les possibles que nous offre le numérique.

Cette volonté répond à l'objectif de faire du travail en équipe une des composantes clés de la professionnalité des enseignants (Référentiel de compétences - 2013), ce qui apparaît comme une nécessité pour être en phase avec l'évolution :

- des dispositifs d'enseignement et d'accompagnement des élèves (exemple le plus récent : Parcoursup),
- des modalités d'accès au savoir,
- des réalités d'une société où la dimension collaborative est de plus en plus valorisée (ex entreprises ou réseaux sociaux).

➔ Le choix des entrées choisies « EMI et EMC » pour entrer dans la réflexion sur ce travail coopératif

Une éducation et un enseignement étroitement liés au sein du parcours citoyen indissociables dans leurs finalités.

Ce choix n'est pas anodin : d'abord parce que cette éducation est une nécessité ; on sait que si les élèves sont souvent à l'aise dans la maîtrise de manipulation technique des outils numériques, leur maîtrise intellectuelle est incertaine et inégale ; il appartient à l'école de s'emparer de cette éducation si l'on veut écarter le risque d'une fracture cognitive.

➔ Un travail concerté qui n'est pas nouveau mais prend une forme particulière avec EMC et EMI

Ce travail concerté entre professeurs documentalistes et professeurs d'histoire- géographie que le séminaire veut contribuer à renforcer s'inscrit dans des habitudes bien installées :

- Il paraît aller de soi notamment au regard de la place du travail sur document qui est au cœur de l'enseignement en Histoire-Géographie-EMC et du rôle du professeur documentaliste dans l'acquisition d'une culture et de la maîtrise de l'information par tous les élèves (*BO* du 28-3-2017, mission du professeur documentaliste).
- Il est favorisé par un ensemble de dispositifs qui induisent ce travail concerté : TPE, EPI.
- Mais ce travail concerté avec l'EMI et de l'EMC prend une autre dimension :
 - En raison du caractère transversal de ces enseignements.

- Parce que professeurs documentalistes et professeurs d'Histoire-géographie-Enseignement Moral et civique sont spécifiquement impliqués par les textes dans ces enseignements : le professeur documentaliste est « *maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias* » ; les professeurs Histoire-géographie-EMC (spécifiquement porteurs de cet enseignement au collège et en lycée pro)

Professeurs documentalistes et professeurs d'histoire-géographie se rejoignent dans la mission de développer chez les élèves la compétence « s'informer dans le monde du numérique », mais pour que cela se concrétise, prenne pleinement sens pour les élèves et leur permette de construire cette compétence, des temps de réflexion collective comme celui qu'offre ce séminaire sont indispensables ; l'objectif de cette journée qui est bien de dégager des pistes pour ce travail concerté.

L'EMI, un enjeu de citoyenneté partagé de l'école au lycée

Intervention de Karen Prévost-Sorbe

Intervention annulée. Lien de la présentation prévue :

<https://view.genial.ly/5a7963c7c2ccff1f81d86ed3/2018-seminaire-des-ian>

Eurêkoi : Complice de votre curiosité Présentation de Silvère Mercier

Cette présentation se fait dans le cadre d'un partenariat entre Eurêkoi et le Ministère de l'Éducation Nationale qui vise à déployer le service dans les établissements scolaires, avec la collaboration des professeurs documentalistes.

Le projet est initié à partir de la Bibliothèque Publique d'information du Centre Pompidou, bibliothèque publique (comme la Bibliothèque de France). Il cherche à répondre à l'angoisse du choix : aujourd'hui l'enjeu n'est plus dans l'accès au document mais dans le choix parmi la masse des contenus.

Il cherche également à répondre aux enjeux de l'économie de recommandation pour faciliter les choix : l'idée est de partir des usages familiers en terme d'objets culturels pour proposer autre chose selon les préceptes de la politique de la *traîne longue*.

Eurêkoi est un accompagnement des demandes des utilisateurs, y compris de façon mobile. Site et applis sont gratuits.

Ce service permet d'élargir le public aux personnes qui ne fréquentent pas les bibliothèques (ils représentent 14 % de la fréquentation d'Eurêkoi).

Le service dispose également d'un widget qu'il est possible d'embarquer sur le portail d'une bibliothèque ou d'un CDI.

Le concept consiste à fournir une réponse certifiée en moins de 72 h. Cette réponse est fournie par les membres du réseau des bibliothécaires participants soit 48 bibliothèques en France et en Belgique et 500 bibliothécaires répondants. (avec une moyenne de 2,5 réponses par répondant).

L'accès se fait via Internet <http://www.eurekoi.org/> mais aussi à partir du site de nombreuses bibliothèques qui intègrent un widget. Cette démarche permet d'élargir le public qui fréquente les bibliothèques.

Le site promet une réponse à toutes les questions (sauf médicales ou juridiques. Il y a beaucoup de questions sur les devoirs et TPE. Dans ce cas la réponse se fait par des recommandations bibliographiques) sans exploitation des données personnelles et sans recommandations commerciales. Les questions sont soumises via un formulaire pour poser tout type de question.

Son service « *je ne sais pas quoi lire* » englobe aussi les films, séries, bd jeux et bientôt jeux vidéos. Ce service propose un choix pour des personnes qui ont déjà une idée ou ceux qui n'en n'ont pas ; départ de choses connues et une série de questions pour cerner le besoin de l'utilisateur. Les recommandations de lecture se font à partir du site. <https://www.senscritique.com/> pour les proposer par mail aux utilisateurs.

Les recommandations se font aussi en fonction des ressources locales à partir du lieu où la question a été posée. Pour l'instant on note une nette domination des questions sur les livres par rapport aux autres médias.

Le service Eurêkoi est en pleine expansion (+ 47 % de fréquentation en 2017 avec un fort taux de satisfaction). Les utilisateurs recouvrent à peu près toutes les tranches d'âge sauf... les plus jeunes !

Sur leur site (<http://www.eurekoi.org/>) on peut trouver une banque de données de plus de 6000 questions/réponses sous licence Creative Commons.

Quelle différence par rapport à Google ? Une réponse qualifiée et garantie, par des professionnels des bibliothèques.

Lien de la présentation de Silvère Mercier :

<https://docs.google.com/presentation/d/1d2tOF5TFpkMrogTKAWjL1FIC8RrKS08XerqbV2QpK24/edit?usp=sharing>

Présentations HG/DOC : 4 temps pour découvrir des projets bi-disciplinaires

- **Présentation du projet TRAAM Lyon sur la compétence S'informer dans le monde du numérique. Thématique : Reconstruire l'information par la géographie des mobilités humaines transnationales en 4°.**

Rappel de la thématique des TRAAM : Comment apprendre à s'informer dans le monde numérique et quelle capacité mettre en oeuvre pour construire une véritable recherche d'information utilisant le numérique de façon critique.

Pascal Mériaux présente le projet de Véronique Julien, une collègue professeur d'HG de Champagne Monts d'Or, au nord-ouest de la métropole lyonnaise.

Ce projet de TraAM s'est inscrit dans une progression allant de la 6^{ème} au Lycée.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article1157>

Il n'était pas prévu, à la base, qu'une professeure documentaliste s'inscrive dans le projet, mais finalement les choses se sont faites naturellement dans un partenariat actif.

Vidéo sur le site académique en HG : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/IMG/scenari/mobilitestrans/>

Idée de réflexion sur les interactions : Interactions face à l'information (transformation du rapport aux savoirs) / Interaction qui nécessite d'exercer son esprit critique / Interaction des utilisateurs qui publient et prennent la parole de manière spontanée qui construisent des habiletés sociales.

Travail en 5 temps :

1. Travail à la maison partant des représentations des élèves à la maison. (sur un padlet, les élèves postent une image respectant le cadre légal illustrant pour eux 6 études de cas avec pour chaque groupe : 1 padlet proposant 12 ressources documentaires de nature et de sources variées).
2. Ils doivent confronter et sélectionner de façon pertinente en choisissant 4 documents selon une thématique en fonction de leur vision de la pertinence.
3. Construction d'un article de journal sur les migrations. Préparation de l'article avec une réflexion sur la une ou les articles
4. Mise en commun : passage de l'étude de cas à la mise en perspective. Carte mentale et classe inversée (contextualisation, hiérarchisation et façon dont les élèves s'approprient une approche). Application Mindomo.
5. Dernière phase : Rédaction d'un journal rassemblant les études de cas et l'ensemble du travail à l'aide de l'application madmagz.

Présentation de Pascal Merriaud : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/IMG/scenari/mobilitestrans/>

● **S’informer dans le monde Numérique Parcours EMI**

Construction d’un parcours EMI au lycée avec enseignants documentaliste, d’histoire et géographie et de philosophie afin de comprendre de quelle manière circule l’information dans les médias et développer un esprit critique face à celle-ci.

Une personne peut être récepteur mais aussi producteur d’information... (via les réseaux sociaux : voir la provenance de l’information, par qui, quelle diffusion ?)

L’idée est de partir du chemin de l’information générale : Information au départ traitée comme une information venant d’une source/ Information diffusée / Information partagée / Information commencée.

Travail en 8 temps :

1. Qu’est qu’une information ?
2. Comment elle se diffuse dans les médias traditionnels ?
3. Comment elle est partagée sur les réseaux sociaux ?
4. Comment elle est diffusée sur Internet ? (évaluer la fiabilité d’un site)
5. Comment l’information est diffusée sur des plateformes fiables en lignes (esidoc, europresse, ...)
6. Comment trouve-t-on de l’information via les moteurs de recherche ? Comment cette information est stockée et réutilisée par ces derniers ?
7. Comment nos traces numériques peuvent devenir des informations et comment elles sont utilisées ?
8. Comment protéger ses informations persos en ligne et les utiliser utilement ?

Parcours en fonction du concept d’usage d’information dans notre société. Adaptation du parcours au lycée : dans l’EMC, dans l’ICN en classe de 2nd, en AP en première.

Détail de la séance 3 :

Partir d’une image sur les migrants et de la diffuser sans contextualisation...

Description par les élèves.

Deuxième temps : Nouvelle description de l’image avec un contexte de publication provenance d’un tweet raciste.

Soucis de manque de recul des élèves qui reprennent la même image sans esprit critique.

Retour à la source de l’information... Ici, information détournée. Donc, l’enseignant montre aux

élèves qu'il faut conserver un esprit critique vis-à-vis des médias.

Detail Séance 7 : Montrer aux élèves que grâce à la localisation de données faite de façon inconsciente, on donne beaucoup d'information à des sites comme Google et autres.

Lien de la présentation de Mélissa Hemmer :

https://padlet-uploads.storage.googleapis.com/261532417/c030c0db8e59ba16fbf28f6444c8b761/S_miniaire_IAN.pdf

● Un travail collaboratif en information-documentaire avec Padlet en 2^{nde}

Objectif disciplinaire :

Programme d'Histoire en seconde : la science à l'époque moderne.

Programme de Seconde : « Nouveaux horizons culturels et géographiques des Européens à l'époque moderne ».

Objectifs méthodologiques et documentaires :

Travailler la compétence « collaboration » pour enrichir le travail individuel par le collectif ;

Travail sur la complémentarité des sources numériques et papier pour valider des informations;

Travailler le traitement des informations, leur classement, la hiérarchisation de celles-ci en vue de préparer un plan de composition (capacité méthodologique de préparation au bac)

Organisation de la séance :

Deux groupes d'élèves :

Un premier groupe recherche des informations sur Internet ;

Un second groupe cherche à valider ces informations sur des ressources documentaires papier.

Le support de travail est un Padlet : le premier groupe (Internet) y ajoute des informations, tandis que le second groupe (papier) les valide.

Déroulement de la séance :

1. Choix du sujet et travail sur la problématique ainsi que les mots-clés (deux groupes)
2. Recherche d'informations au CDI et en salle multimédia (les deux groupes sont associés) ;
3. Traitement et classement des informations et ébauche d'un plan (en groupe)
4. Réalisation d'un plan détaillé (individuellement par chaque élève).

Matériel utilisé :

Ordinateur ; Ouvrages documentaires ; BYOD; Notes manuscrites ; Application Padlet.

Lien de la présentation de Denis Sestier :

<https://histoire-geographie.discip.ac-caen.fr/spip.php?article322>

- **Séquence « Information-Intox » (EMC / SES 1re) formation à une citoyenneté numérique au lycée**

3 actes pour la séquence :

1. Séquence en EMC en demi-groupe avec la collègue de SES. Déterminer si des diapos projetées sont des informations. Choix puis justification. Usage : <http://clonezone.link> Bilan.
2. Réaliser une intox en déterminant s'il s'agit d'une intox ou d'une parodie (définir des critères définissant parodie ou intox)
3. Diffusion de la rumeur. Ressources : les vidéos
Complot-before le grand journal de canal (game of throne) Notion de causalité/corrélation
Vidéo de Bruce Benaram (lit = lieu le plus dangereux de France) Notion de cause à effet utilisée pour rire.
Carte pop loutre et vote FN.Loutre/front national. Site de corrélation virtuelles et sans lien :
Tylervigen.com
4. Création de vidéo ou diapo sur Powtoon.

Lien de la présentation de Katrine Delage :

https://padlet-uploads.storage.googleapis.com/128964978/4144b908c0977dab71e57a5e2a72abee/diaporama_information_intox_presentation_le_havre.pdf

Ateliers (après-midi) :

Objectifs : Vous êtes un référent numérique en établissement et vous devez élaborer, pour une réunion de bassin, un document qui illustre les possibilités de travail en commun entre un professeur documentaliste et un professeur d'histoire-géographie.

Étapes :

Tour de table : Nom, prénom, discipline et quatre # pour vous définir. À inscrire sur un post-it. Restitution à l'oral puis sur Wordart <https://wordart.com/> Définir un secrétaire et un rapporteur.

Choisir un scénario pédagogique qui permette de travailler sur l'une des compétences suivantes ou avec Eurékoï :

1. Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique.
2. Vérifier l'origine, la source des informations et leur pertinence
3. Exercer son esprit critique sur les données numériques

4. Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information
5. Eurékoï

Proposer une réappropriation et un prolongement de ce scénario avec une plus value de la collaboration Histoire géo / documentation.

Produire un document qui rende compte de cette réappropriation (infographie, carte mentale, présentation).

Clôture de la journée : Elisabeth Carrara et Françoise Janier-Dubry (IGEN EVS et IGEN Histoire-géo)

1. S'informer dans la société du numérique : quelle éducation pour nos élèves ?

L'objectif du parcours citoyen est d'aider les élèves, citoyens en devenir, à prendre conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

La thématique de cette journée de réflexion commune est l'un des enjeux de cette éducation qui doit leur permettre de devenir des citoyens actifs et éclairés. Accompagner les élèves à devenir un «honnête homme».

➔ Pourquoi un EMC et une EMI ?

Réunies au sein du parcours citoyen, deux dimensions sont par nature étroitement liées : le citoyen d'aujourd'hui ne peut exister sans une éducation aux médias et à l'information.

Dans le cadre de la formation citoyenne, cette préoccupation d'éduquer les élèves à l'information et aux médias n'est pas nouvelle et n'est pas propre à la France.

L'UNESCO, dès 1978 (EAM), puis en 2012, avec la convention de Moscou (Conférence internationale « La maîtrise de l'information et des médias pour les sociétés du savoir ») soulignait le caractère indispensable de la construction de compétences nouvelles dans une société de l'information qui ne doit pas laisser les futurs citoyens dépourvus face aux médias qu'ils utilisent tous les jours.

En France, nous assistons à une formalisation progressive des engagements de l'école :

La formalisation et l'inscription dans les textes de cette volonté d'éduquer les futurs citoyens aux médias et à l'information est souvent associée à la réaction aux attentats de 2015.

C'est en effet le « parcours citoyen » qui précise les objectifs, donne cohérence et visibilité à un ensemble d'actions et dispositifs mis en œuvre à l'école pour faire que nos élèves deviennent ces citoyens éclairés. C'est aussi le « parcours citoyen » qui engage l'ensemble de la communauté éducative dans cette formation. Et l'EMI est une des composantes de ce « parcours citoyen » aux cotés de l'EMC, des projets citoyens construits au sein des EPLE...

Pour autant, l'engagement de l'école dans la formation citoyenne des élèves est bien antérieure, elle était déjà constitutive de l'école de la troisième République dans sa volonté de créer une unité nationale.

La prise en compte des bouleversements introduits par le numérique et des exigences en matière de formation citoyenne auxquelles ils confrontent l'école n'est pas nouvelle. Les actions du CLEMI, les actions destinées à promouvoir un usage raisonné des TIC, au niveau national comme au niveau académique, accompagnent le déploiement des usages du numérique.

La loi de refondation de 2013 introduit aussi ces deux dimensions dans les objectifs que la nation fixe à l'École, en inscrivant le concept d'éducation aux médias et à l'information qui devient un axe fort de tous les programmes.

Pourquoi une telle préoccupation ?

➔ Parce que le numérique a tout changé :

Dans la société : multiplication des supports, accès à de nouveaux médias et à l'information, circulation de l'information, nature de l'information, sources de l'information...

Pour l'école, nécessité de :

- s'adapter aux pratiques sociales ;
- de revoir ce que l'école doit apprendre aux élèves en matière d'information - apprendre à trouver l'information et non plus apprendre seulement à chercher ; apprendre à distinguer médias d'information et médias d'expression - ;
- d'intégrer cette dimension dans la formation des élèves – futurs étudiants et futurs actifs – et du futur citoyen.

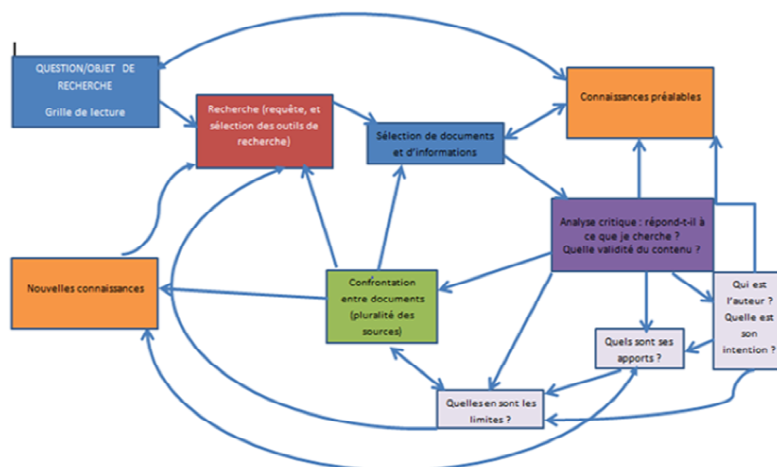
L'exemple de l'HG-EMC illustre ces changements fondamentaux introduits par le numérique :

Les professeurs d'histoire-géographie savent que l'analyse de la source est au cœur de l'écriture et de l'enseignement de l'histoire. Sur le plan épistémologique, la source est l'objet de toutes les attentions de la part de l'historien. Le document (document-source) est au cœur de l'écriture de l'histoire. L'historien recherche des sources qu'il inventorie dans la présentation de son travail puisqu'il analyse, questionne. En géographie, la rigueur est également de mise : ainsi, la carte est attentivement observée, du choix de la projection retenue à la discrétisation des figurés.

Les professeurs et les élèves travaillent, eux, sur des documents plus larges que les seules sources de l'historien ou du géographe : il peut y avoir des textes de spécialistes qui offrent des analyses et des interprétations, ou encore des reconstitutions... Ces documents sont déjà sélectionnés lorsqu'ils sont dans des manuels scolaires. En revanche, sur Internet, l'accès à la toile multiplie le nombre de sources et de documents possibles et impose un travail de sélection. Tout document n'est pas pertinent. Dès lors, apprendre aux élèves à sélectionner l'information, à évaluer la pertinence de la source et son contenu, donc inciter les élèves à adopter un regard critique et les outiller pour qu'ils soient en mesure

d'exercer cet esprit critique, font partie des fondamentaux de la discipline histoire et également de la discipline géographie.

Recherche, sélection et confrontation de documents et d'information.



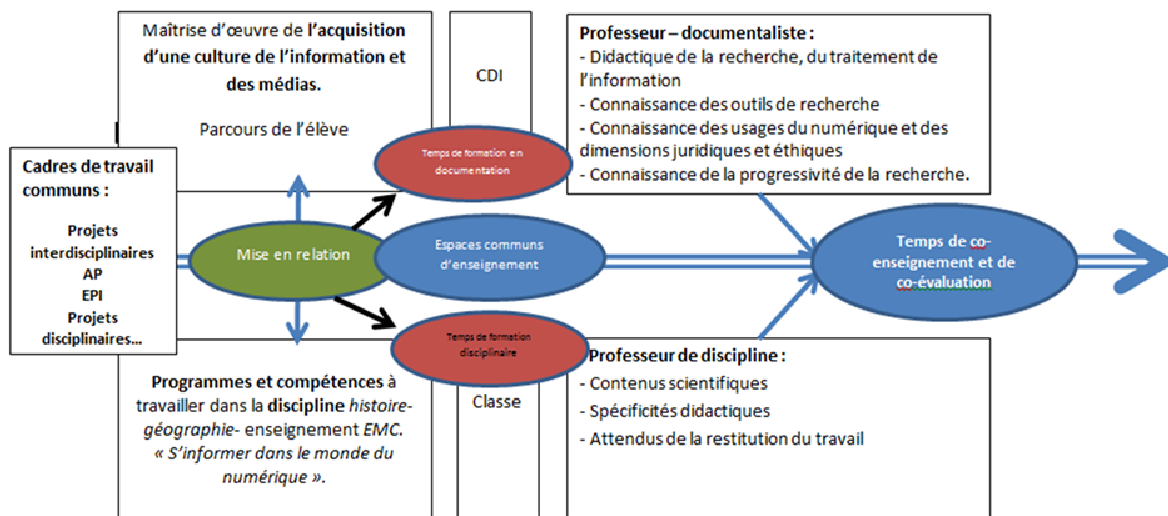
➔ Un défi pour l'école : comment faire pour que les compétences auxquelles nous formons les élèves, ce regard critique en particulier, soient transférables sur les pratiques individuelles des élèves ? (Claire Joubaire –IFE – janvier 2017)

2. Place des professeurs documentalistes et des professeurs d'histoire géo- EMC dans cette éducation

Toutes les disciplines et spécialités participent à cette éducation :

- Inscription de leurs objectifs dans les domaines du socle - domaines 2 et 3 plus particulièrement mais pas seulement ;
- Dans le référentiel de compétences des professeurs et personnels d'éducation – compétences 1, 6 et 9.
- Dans les programmes parus en novembre 2015 et applicables à la rentrée scolaire 2016, du cycle 2 et du cycle 3, on compte ainsi 25 mentions de l'expression « *esprit critique* » sur les 384 pages des programmes toutes disciplines confondues. Au cycle 4, cycle des approfondissements, ce sont près de 20 occurrences que l'on retrouve en éducation musicale, en français, en sciences de la vie et de la terre, en enseignement moral et civique...

« S'informer dans le monde du numérique ».

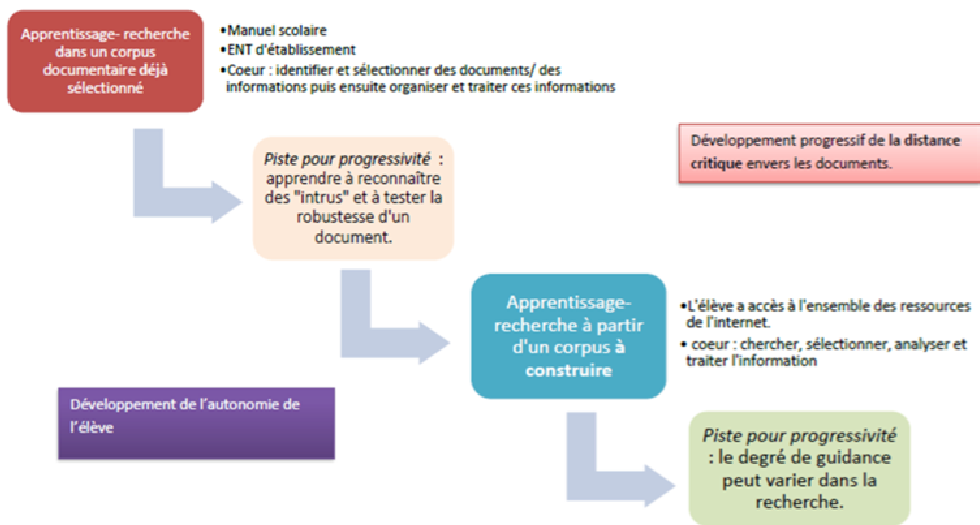


La question se pose donc pour les professeurs documentalistes et les professeurs d'histoire-géographie et EMC comme pour les autres, mais elle se pose plus que pour les autres, du fait de ce qui est inscrit :

- **dans les missions - exemple missions spécifiques des professeurs documentalistes :**
 - ➔ Place particulière du professeur documentaliste dans la formation des élèves mais aussi dans l'impulsion qui peut être donnée au travail de l'ensemble de l'équipe éducative (dont *connaître différents systèmes d'information et les utiliser*)
- **Place particulière du professeur d'Histoire-géographie-EMC qui apparaît aussi dans les programmes :**
 - ➔ Rôle spécifique dans la mise en œuvre de l'EMC notamment au collège, les épreuves du DNB étant des épreuves d'Histoire-géographie-EMC. On invite d'ailleurs à établir autant que possible des liens entre histoire, géographie et EMC.
 - ➔ Place du document et de l'apprentissage la recherche documentaire dans l'enseignement de l'HG-EMC. (dont *connaître différents systèmes d'information et les utiliser, trouver, sélectionner et exploiter des informations et exercer son esprit critique*)

« S'informer dans le monde du numérique » en histoire-géographie

Petit schéma autour de l'apprentissage-recherche en histoire-géographie à partir d'une question/ d'un objet de recherche.



Ce petit schéma s'inscrit dans les réflexions-propositions de Jean-Louis Jadoulle autour du développement en histoire de la didactique de l'enquête. (*Faire apprendre l'histoire*, Erasme, 2015).

Conclusion : Professeurs documentalistes – professeurs d'histoire-géographie-EMC : Comment travailler ensemble sur l'EMI et l'EMC ?

Les ateliers ont permis de dresser quelques pistes, à l'image de cette journée commune, ils ont montré qu'un travail conjoint est possible mais surtout qu'il est indispensable.

A la question qui constituait le thème de travail de cette journée : "comment contribuer ensemble à amener nos élèves à devenir des citoyens éclairés dans une société du numérique ?" le séminaire a permis de réfléchir à des pistes possibles pour les aider à construire leur capacité à s'informer (trouver, trier, évaluer l'information). Des projets ont été présentés qui s'inscrivent dans ces objectifs.

Le travail sur la capacité à s'informer est une perspective pour de futurs échanges entre professeurs documentalistes et professeurs de discipline, tout comme produire des ressources, les diffuser. Cette dimension est déjà présente dans les TPE ou lors de la préparation de l'oral du DNB ou du BAC par exemple. Cette dimension demeure cruciale au regard des enjeux sociétaux - questions récurrentes liées au harcèlement par exemple - mais aussi des enjeux pour la scolarité et en termes de formation de futurs étudiants et d'actifs.

Elisabeth Carrara, Françoise Janier-Dubry

Inspectrices générales de l'Education nationale.

9 février : journée disciplinaire – professeurs documentalistes

Ouverture - Audrey Démonière-Rouvel, Juliette Filiol

Lien de la présentation :

<https://view.genial.ly/5a69c6d10ff6fd27146bfec8/presentation-seminaire-j2>

Intervention de Elisabeth Carrara, IGEN EVS

Le travail mené avec les IAN d'histoire géographie EMC a montré l'opportunité, pour les professeurs documentalistes comme pour tous les autres professeurs, qu'offre l'EMI de se positionner au sein de l'équipe pédagogique aussi bien pour :

- S'inscrire dans un travail coopératif pour les professeurs documentalistes, dans un positionnement qui évolue avec des professeurs disciplinaires
- Participer activement à la mise en œuvre du parcours citoyen, contribuer à la maîtrise des domaines du socle voire à son évaluation à LSU. Les modalités du positionnement de fin de cycle offrent une visibilité à ces actions
- Impulser, initier la mise en œuvre d'un parcours de formation autour de l'éducation aux médias et à l'information au regard de ce qui figure dans la circulaire de mission « *enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias* » à penser les actions menées dans une logique de progression qui favorise la continuité des apprentissages
- Bien entendu, une place particulière pour le numérique avec l'exigence de formation qu'il induit « s'informer et informer »

Pour cette la seconde journée, nous nous centrons sur les seuls professeurs documentalistes et nous nous ouvrons à la diversité des champs d'intervention qui font leur cœur de métier. Nous retrouverons la thématique de « s'informer à l'heure du numérique ».

Quelques grands chantiers s'ouvrent :

- dans lesquels les professeurs documentalistes doivent pleinement prendre leur place
- qui donnent toute leur place à la réflexion sur les usages du numérique
 - ➔ Les interlocuteurs académiques numériques peuvent avoir un rôle d'impulsion, d'initiateur, de créateurs

Comment l'action des professeurs documentalistes peut-elle contribuer aux nouvelles priorités ?

Comment les IAN par leurs actions d'impulsion, de formation et d'information peuvent contribuer à cet engagement ?

1. Un contexte de conjonction de plusieurs types d'évolutions

● Professeurs documentalistes :

Le référentiel métier des professeurs et personnels d'éducation insiste sur les compétences communes et précise celles qui sont spécifiques aux professeurs documentalistes, une clarification des missions que complète la **circulaire de mission**.

Ces textes formalisent la pleine appartenance des professeurs documentalistes au corps des enseignants, leur place et leurs missions au sein de l'établissement.

Ils inscrivent, comme cela a été rappelé hier, leur rôle dans l'éducation des élèves aux médias et à l'information et plus largement à la maîtrise du numérique (outils et usages).

- De nouveaux dispositifs pédagogiques et enseignements qui privilégient la réaffirmation, au-delà des évolutions qui se dessinent, de la nécessité de mettre au cœur de nos pratiques et de notre action : le travail coopératif, la transversalité, l'accompagnement et l'engagement des élèves
- Une volonté de non seulement de renforcer la place du numérique au sein de l'école mais aussi de l'inscrire pleinement dans les pratiques et objectifs éducatifs (plan numérique pour l'éducation), un encouragement à l'innovation

2. De nouvelles priorités nationales

Les mois qui viennent de s'écouler ont vu la mise en place ou l'évolution de plusieurs dispositifs qui appellent une mobilisation concomitante des professeurs documentalistes et du numérique :

● **Priorité donnée à l'école primaire et aux apprentissages fondamentaux :**

Face aux résultats décevants de nos élèves et donc de notre école aux enquêtes internationales : à l'école primaire **affirmation du caractère quotidien et central de la lecture**.

Cet accent mis sur les compétences devant être acquises dans le premier degré ne désengage pas le second degré : au collège en réponse aux **faiblesses en compréhension de l'écrit, il se dessine que les élèves auront au moins deux heures d'accompagnement personnalisé dédiées à cette compétence indispensable pour continuer leur scolarité dans de bonnes conditions**.

Par-là cela engage plus spécifiquement les professeurs documentalistes :

- ➔ Dans le travail mené avec les autres professeurs sur l'écrit - compétence commune
- ➔ Dans le renforcement du travail mené en inter-cycle notamment pour la construction d'un parcours d'apprentissage des compétences info-documentaires
- ➔ Dans leurs actions destinées à donner ou renforcer le goût pour la lecture, en mobilisant la diversité des supports et notamment ceux que nous offre le numérique
- ➔ Dans le questionnement sur l'accueil des élèves, aussi bien que pour la réflexion sur la place, l'organisation du CDI que les modalités d'accueil des élèves

Cette interrogation n'est, bien entendu, pas nouvelle.

Le sujet choisi pour les TraAM cette année « **Repenser l'espace existant du CDI pour mieux répondre aux besoins des usagers** » doit contribuer à cette réflexion.

Les Edubases donnent des exemples de la façon dont les équipes en académie se sont approprié cette réflexion et ont proposé des pistes de travail – cf par exemple : Détente et créativité au CDI (faire du CDI un lieu de vie) en Guyane.

- « *Devoirs faits* » au collège : engage la réflexion et la mobilisation sur le travail personnel de l'élève

Les professeurs documentalistes peuvent être associés aux dispositifs d'accompagnement des élèves – comme tous les autres professeurs – mais l'enjeu est de valoriser ce que peut être notre contribution spécifique.

Dans ce contexte, des pistes de réflexion :

- ➔ Penser l'apprentissage de l'autonomie dans l'utilisation des médias, la recherche et le traitement de l'information comme une des conditions de cette autonomie.
- ➔ Penser la place éventuelle de l'accueil des élèves dans le cadre de ce dispositif, en fonction des organisations propres à chaque établissement.

Là encore, la préoccupation n'est pas nouvelle (cf fiches edubases, par exemple proposées par l'académie de La Réunion :

- Former l'esprit logique et l'esprit critique, permettre à l'élève de maîtriser son environnement, grâce à des enseignements qui évoluent avec le numérique ;
- Repenser les modalités du travail personnel et des collaborations entre élèves, dans des espaces-temps à réorganiser)

- « *Plan étudiant* » et *Parcoursup au lycée et après le bac*

Ces deux plans soulignent bien les deux volets :

- ➔ Préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur : la formalisation des attendus apportera une aide précieuse pour le conseil et l'accompagnement des élèves.

Au-delà de l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation il s'agit bien de renforcer leur préparation aux exigences du supérieur.

Dès 2009 un rapport d'inspection générale, de Jean-Louis Durpaire et Daniel Renoult, soulignait « *La réussite des études supérieures se prépare dès le lycée. Elle passe par l'acquisition de méthodes de travail et notamment une formation spécifique à la recherche d'information.* »

De ce point de vue, on voit bien ce que peut être l'apport des professeurs documentalistes – cela a été en partie l'objet de notre réflexion durant la journée commune et cela ne se limite bien entendu pas au travail mené en terminale.

➔ Le second volet, c'est la construction d'un projet d'orientation à cadre du parcours avenir.

Avec la définition de temps forts (deux semaines dédiées à l'orientation en terminale), un accompagnement renforcé (deux professeurs principaux), des perspectives possibles de temps d'accompagnement personnalisé si cette proposition du rapport Matthiot est suivie. C'est bien entendu tout le travail en amont engagé dans le cadre du parcours Avenir.

Là encore la réflexion des professeurs documentalistes sur un accompagnement à l'orientation mobilisant les outils et compétences numériques est déjà bien engagée. Pour preuve, des scénarios publiés depuis janvier 2018 :

- Mise en place d'une veille collaborative en orientation avec les élèves de 1ère Bac Pro - Paris
- Activités d'orientation dans l'accompagnement personnalisé 2^{nde} - Guyane
- Séquence sur les métiers du journalisme dans le cadre de Littérature et société – Nice
- Parcours Avenir - préparer les élèves à un entretien - Versailles

Enfin, la volonté de déploiement du numérique reste affirmée comme une constante aussi bien comme objet d'apprentissage (codage - EMI) que comme support et vecteur des apprentissages.

Chacun de ces dispositifs, chacune de ces mesures implique directement les professeurs documentalistes et doit notamment animer la réflexion sur l'organisation et la place du CDI dans l'établissement.

3. Missions des IAN – un point sur l'enquête

Rappel : 70% des IAN sont des professeurs documentalistes à temps complet.

Mission des IAN : porter les orientations de la stratégie nationale pour le développement des usages du numérique éducatif. Feuilles de route académiques

L'enquête sur les missions des IAN fait ressortir quelques points :

➔ Les IAN sont très souvent formateurs, en particulier en formation continue car leur participation à la formation initiale est en régression, plus de 90% sont impliqués dans l'information et l'animation ;

- ➔ Les IAN ont un rôle clé dans le repérage des scénarios pédagogiques (mission académique de repérage des pratiques disciplinaires) mais parallèlement on note leur faible utilisation (et en baisse) d'edubase et leur relative faible participation aux groupes académiques disciplinaires ou transversaux
- ➔ Les IAN sont très souvent webmestre et/ou référents numériques et il convient de veiller à préserver la prééminence de la dimension pédagogique de leurs missions
- ➔ Les IAN participent peu aux TraAM

Quelles perspectives pour les actions des IAN ? Quelles missions spécifiques pour les IAN-doc dans le contexte évoqué précédemment ?

4. Le GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources)

Le GAR est un ensemble de services permettant aux établissements d'assurer une mise en œuvre simplifiée et efficace de la mise à disposition de ressources numériques qu'ils proposent à leurs enseignants et leurs élèves, dans le cadre de leur politique documentaire.

Accompagnement de son déploiement et élaboration par la DNE d'un vadémécum en cours de finalisation

Comment faire de cet outil un levier pour concevoir et mettre en œuvre la politique documentaire ?

Tour de table sous forme de Pecha-Kucha (avec ou sans visuel).

Se présenter / présenter son académie en 2mn30

Productions disponibles : https://padlet.com/jfiliol_pro/iandoc18

Présentations

1. Présentation du GAR par Frédéric Absalon, IAN de Strasbourg : https://padlet-uploads.storage.googleapis.com/241141564/a8aa2bff70e05926869a9ab9b017aaec/prez_gar_ian.pdf
2. Présentation "Imaginez un monde où tous les CDI..."* par Perrine Chambaud, IAN de Guyane : <https://view.genial.ly/5a66635c0ff6fd26504205b3/presentation-seminaire-ian>
3. Présentation du projet Flashtweet Edu par Nadia Lépinoux-Chambaud, IAN d'Orléans-Tours : <https://docs.google.com/presentation/d/14pID9LhvYef514eM800rXy88O12yngU-ByUwJb0LPaw/edit?usp=sharing>

Ateliers

1. Vademecum : relecture - atelier animé par Frédéric Absalon et Elisabeth Carrara
2. Promotion de la lecture. Atelier animé par Audrey Démonière-Rouvel. Recensement de pratiques sur un support collaboratif : https://fr.padlet.com/demoniere_pro/a8inqlfp8wp6
3. Speed-dating : 4 binômes avec des priorités académiques existantes communes et un projet de travail commun formalisé. Atelier animé par Juliette Filiol. Restitution sous la forme d'une fiche individuelle.

Padlet recensant les différentes ressources et productions :

https://padlet.com/jfiliol_pro/iandoc18